

Abhandlungen

Nathalie Dongois*, maître d'enseignement et de recherche, Université de Lausanne

Quelle répression pénale en cas de transmission du VIH par voie sexuelle?

Table des matières

I. Introduction

II. Du champ d'application de l'infraction de propagation d'une maladie de l'homme

1. L'incidence du traitement antirétroviral (TAR) sur l'analyse des éléments constitutifs objectifs de l'infraction de propagation d'une maladie de l'homme
2. L'incidence du traitement antirétroviral (TAR) sur l'analyse des éléments constitutifs subjectifs de l'infraction de propagation d'une maladie de l'homme

III. Du champ d'application de l'infraction de lésions corporelles et de la question du concours

IV. De la responsabilisation des agents et de la promotion des règles de *safer sex*

V. Bilan et perspectives

VI. Conclusion

I. Introduction

La nouvelle loi sur les épidémies (LEp)¹ entrera vraisemblablement en vigueur en janvier 2016². Selon l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), cette nouvelle LEp poursuit différents buts: outre le fait qu'elle cherche à «détecter suffisamment tôt les maladies transmissibles, à les surveiller, à les prévenir et à les combattre», elle permet de «mieux maîtriser les flambées de maladies...

Dieses Dokument ist für Abonnenten oder Pay-per-Document-Kunden zugänglich.

Abonnieren ↗

Kaufen ↗

Login

Das Dokument "Quelle répression pénale en cas de transmission du VIH par voie sexuelle?" wurde von Gast am 29.03.2024 auf der Website zstrr.recht.ch erstellt. | © Staempfli Verlag AG, Bern - 2024

